

Réf: Dossier 401707

Avis de constitution

SOCIETE « SENARI CONSEIL EXPERTISE & AUDIT » en abrégé « SCE & A2 »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC NON LOIN DE  
L'ANTENNE DU MAROC, Lot 759, Ilot 73

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/03/2025 et enregistrés au CEPICI le 24/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SENARI CONSEIL EXPERTISE &  
AUDIT » en abrégé « SCE & A2 »

Objet : EXERCICE DE LA PROFESSION D'EXPERT-COMPTABLE DES SON INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES. ELLE PEUT REALISER TOUTES OPERATIONS QUI SE RAPPORTENT A CET SUJET SOCIAL ET QUI SONT COMPATIBLES AVEC CELUI-CI

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC NON LOIN DE  
L'ANTENNE DU MAROC, Lot 759, Ilot 73

Dirigeant(s) M SEKONGO NALEFOLY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03865 du 08/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21757/GTCA/RC/2025 du 08/04/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

